

Minister for
International
Trade



Dept. of
Int. Affairs
Min. des
Affaires
extérieures
Ministre du
Commerce
extérieur

JUN
JUIN 24 1991

N° 142

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETBURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Le 17 juin 1991

JOE NG ENGINEERING ÉQUIPERA UNE USINE DE GAZÉIFICATION DU CHARBON EN CHINE

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, l'honorable Michael Wilson, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), prêtera jusqu'à 5 millions \$ US à la Chine pour appuyer la vente d'équipements et de services par Joe Ng Engineering Limited (JNG) destinés à une usine de gazéification du charbon à Kunming, dans la province de Yunnan.

Fondée en 1980, Joe Ng Engineering, de Hamilton (Ontario), est une firme d'ingénieurs-conseils qui emploie 85 personnes. Elle fournit des services d'ingénierie à l'échelle nationale et internationale à des entreprises qui oeuvrent dans les secteurs du caoutchouc, de la pétrochimie, de l'acier, de l'automobile et de la chimie.

JNG offrira avant tout des services d'approvisionnement et d'études de conception. On s'attend à ce que cette vente crée 165 années-personnes d'emploi au Canada.

L'opération a été jugée conforme aux lignes directrices du gouvernement canadien concernant les échanges commerciaux avec la Chine, annoncées au mois de juin 1989. Le projet comporte un volet formation qui favorise les échanges personnels directs. L'équipement et la prestation de services à l'usine de gazéification du charbon visent à répondre à des besoins civils intérieurs.

L'opération est financée en vertu d'une ligne de crédit établie entre la SEE et la Banque de Chine. La SEE prête

les fonds à la Banque de Chine qui, à son tour, les prête à des utilisateurs chinois.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada. Elle relève du parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874